

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°3 REGLEMENT REGIONAL M17 ET PLUS		
	VOTE AG 30 JUIN 2018	MODIF+VOTE CD 30 JUIN 18	ANNEXE : Charte Régionale	
	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale	

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entraîner une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE

1° ORIENTATIONS M17 / M20 / SENIORS / VETERANS

En fonction des objectifs individuels : Animer, progresser et persévérer dans la compétition.
(Challenges, Championnat Régional, ZONE, CN, CHAMP FRA)

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA REGION

2-2° CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne.

La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquittement du droit d'engagement.

Pour bénéficier d'un « chèque cadeau » il faudra au moins avoir disputé la finale.

Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel :

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)

Décalage par club en poule.

Equipe :

Tour(s) de poules en 15 touches avec décalage par club.

TED en 45 touches. Pas de match pour la 3^{ème} place.

VETERANS

Les vétérans compétiteurs se rapprocheront des épreuves séniors. En fonction des effectifs le Championnat Régional sera séparé des séniors.

Ligue d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEsgrimePaysDeLoire>



3° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections.

La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

Pré-requis :

- En dehors des sélections individuelles et équipes directes par la FFE il y a des préalables à toute étude de sélection.

1° Pour l'individuel :

Avoir disputé le Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée. Sauf en cas de participation à une épreuve « élite FFE » ou pour honorer une sélection fédérale FFE dans l'arme et la catégorie concernée ou l'arme et la catégorie supérieure durant le même week-end.

2° Pour les équipes :

Avoir disputé le Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire dans les armes en open FFE.

Attributions et refus :

1° La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas mis à sa disposition.

2° Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée en individuel peut entraîner une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° La commission s'appuiera sur le classement régional.

5° Pour les vétérans, se rapprocher du règlement FFE et respecter les mêmes procédures que les autres catégories pour les inscriptions aux Championnats de France.

Ligue d' Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEscrimePaysDeLoire>



4° ENGAGEMENTS

Tous les engagements aux Championnats de France sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

M17 / M20 / SENIORS / VETERANS

Pour établir le classement régional, il sera réalisé une extraction du classement national.

En début de saison les points des Championnats de France N-1 seront retirés.

Les résultats des compétitions régionales inscrites à notre calendrier seront envoyés à la FFE au titre des « épreuves additionnelles » au classement national.

La formule de ces épreuves devra être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage).

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF et les résultats PDF **dans les délais**

à resultats@escrime-pdl.org

HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE LIGUE http://www.escrime-pdl.net
SECRETARIAT secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK

Ligue d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEsgrimePaysDeLoire>